

Province de Québec  
M.R.C. de Pierre-De Saurel  
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 6 février 2023, à compter de 20h00, avec enregistrement audio.

Présences : Forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillé, Messieurs les conseillers Jean Beaubien, Pierre Provost, Georges Forcier et Mesdames les conseillères Mélanie Parenteau et Karine Descheneaux.

Absence motivée : M. Éric Tessier.

Mme Manon Blanchette est secrétaire d'assemblée.

Un citoyen est présent.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse, Marie Léveillé, débute la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Résolution numéro 2023-02-009**

La mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de Karine Descheneaux,  
Et appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'adopter l'ordre du jour.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX**
- 4. ADMINISTRATION ET FINANCES**
  - 4.1 Comptes à payer
- 5. TRAVAUX PUBLIQUE**
- 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 6.1 Priorités d'action 2023-2024
- 7. HYGIÈNE DU MILIEU**
- 8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**
  - 8.1 Projet d'aménagement d'un jardin anglais
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
  - 9.1 Activité cabane à sucre
- 10. SUJETS DIVERS**
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**

#### **Résolution numéro 2023-02-010**

#### **Séance ordinaire du 16 janvier 2023**

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de Mélanie Parenteau,  
Appuyée par Pierre Provost,  
Il est résolu, à l'unanimité,

D'approuver et d'adopter, le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2023.

### **4. ADMINISTRATION ET FINANCES**

#### **4.1 Comptes à payer**

#### **Résolution 2023-02-011**

Présentation de la liste des comptes de la période;

Considérant que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

Sur proposition de Jean Beaubien,  
Appuyée par Georges Forcier,  
Il est résolu unanimement

Que ce conseil approuve la liste des comptes à payer pour un montant de 59 710,11 \$.

### **5. TRAVAUX PUBLICS**

RIEN

### **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **Résolution 2023-02-012**

Sur proposition de Pierre Provost,  
Appuyée par Jean Beaubien,  
Il est résolu unanimement

D'identifier les priorités d'actions 2023 pour la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, soit :

- ❖ Surveillance du cimetière durant la saison estivale;
- ❖ Surveillance des dépôts illégaux d'ordures le long des routes;
- ❖ Surveillance du cannabis dans les champs.

### **7. HYGIÈNE DU MILIEU**

RIEN

### **8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

RIEN

